

4 DES OUTILS POUR COMPENSER LE HANDICAP

A - L'étude ergonomique et les appuis spécifiques

L'étude ergonomique et les services d'appui spécifiques proposés par l'Agefiph, selon les troubles rencontrés par la personne (moteurs, visuels, auditifs, psychiques, cognitifs, mentaux...), visent à analyser la situation de travail et identifier les solutions permettant

l'adaptation du poste de travail en fonction de la situation de handicap de la personne concernée.

L'étude ergonomique ou le service d'appui spécifique sont mis en place dans le cadre du recrutement, du maintien dans l'emploi ou de l'évolution professionnelle d'une personne handicapée



VINCENT GUILLOUX,
Consultant,
Directeur Général
Adjoint Associé
Solutions Productives

Aménager des postes pour des personnes en situation de handicap dans le secteur agricole c'est possible !

Solutions Productives et son équipe de consultants ergonomes intervient pour le compte de l'Agefiph

dans le cadre des études ergonomiques de compensation du handicap notamment sur les quatre départements bretons.

Un travail d'analyse et de recherche de solutions

Sur prescription d'un Cap emploi ou de France Travail, nous analysons les situations handicapantes rencontrées par l'exploitant ou un salarié d'une entreprise agricole. Nous identifions également des solutions techniques ou organisationnelles qui permettent de compenser tout ou partie des difficultés auxquelles est confronté le ou la bénéficiaire.

Un travail partenarial

Sur l'année passée ce sont ainsi plus de 20 exploitants que nous avons accompagné dans une réflexion sur l'adaptation de leur situation de travail. Il s'agit d'un travail partenarial avec l'exploitant d'une part, pour lui permettre de prendre du recul sur ses difficultés, et d'autre part avec le Cap emploi, la MSA et son médecin du travail voire son service social. Le but de ce travail est d'explorer toutes les pistes de solutions possibles et de valider la faisabilité technique, organisationnelle et économique du projet.

Un projet techniquement et économiquement viable

Même si désormais de nombreuses innovations technologiques existent pour diminuer les contraintes du travail, il n'en reste pas moins nécessaire d'étudier le projet d'aménagement dans sa globalité et d'aider l'exploitant à identifier le juste nécessaire et les solutions adaptées à sa situation singulière pour lui permettre la poursuite de son activité dans des conditions satisfaisantes de santé et de rentabilité. »

Pour en savoir plus :

www.solutions-productives.com